

TRÉBOULISTE - DZ3129

Immatriculation	DZ3129
Type de bateau	Dundee mauritanien
Date d'inscription DZ	1933
Date fin DZ	1951
Durée	Ce bateau a été inscrit à Douarnenez pendant 18 années.
Type de propulsion	Moteur
Moteur	60 CV KROMANT
Longueur	22.00 mètres
Tonnage	118.70 tonneaux
Lieu de Construction	Chantier Le Gall, Douarnenez

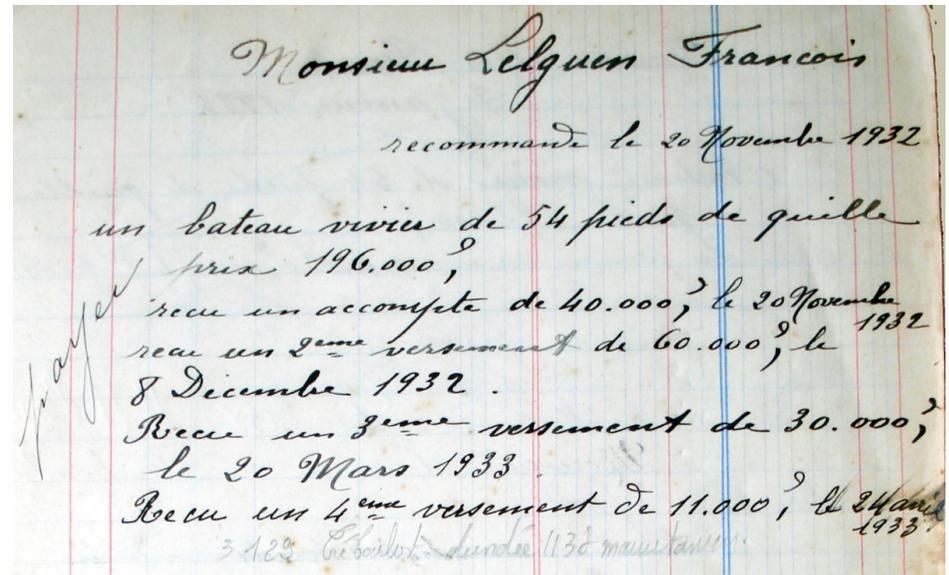
Patron(s) LELGUEN François dz11353 (Dit (FANCH AN AEL))

Radio TOAF

Chantier Le Gall au Port Rhu Douarnenez

Notes

Chantier Le Gall. Commandes 1930-1976 :



Dundée ponté à vivier construit au chantier Le Gall à Douarnenez.

Jauge : 118.71 (65.68).

Note de Marcel Kernaléguen :

Francisé à Douarnenez, le 20/04/1933, sous le n° 6703.

Appartenant à François Lelguen pour 5/72 des parts.

Quirataires : Riou 10/32, Guichaoua 6/72, Corentin Le Gall

6/72, Le Bihan 6/72, Corn 6/72, Kerod 6/72, Autret 6/72,

Alexandre Le Gall vend 5/72 à Robert Larue, Pencalet

2,5/72, Kerhervé 2/72.

En date du 27/01, Robert Larue cède 2,5/72 à Robert Joseph, de Nantes.

Péris en mer :

Le 28 août 1935, à 40 milles au Nord du Cap Blanc (Mauritanie), trois hommes sont enlevés par une lame :

- Olivier Fily, 40 ans,
- Jean Guillaume Fily, 29 ans,
- Vincent Jaffry, 45 ans.

Courrier du Finistère, 23/09/1939 : Le langoustier Trébouliste est rentré au port de Douarnenez, après une le début de la guerre 1939-45 (cf. lien ci-dessous).

Résistance :

le dundee langoustier Le Trébouliste quitte le port de Douarnenez le 18 Juin 1940, avec à son bord les élèves de l'Ecole de l'Air n° 23 (108 élèves) mené par le Lieutenant Pinot et 30 passagers. Ils arrivent à Falmouth le lendemain soir. **Plus d'info.**

Le récit détaillé de l'évasion du Trébouliste peut être lu dans les **"Extraits du journal de Marc Hauchemaille"** (communiqué par Jean-Claude Bourdon).

Péris en mer :

Michel Scoarnec, 36 ans, tombé à la mer en Mauritanie, le
18 octobre 1949.

Désarmé en 1950

Actes de francisation

Acte de francisation - TRÉBOULISTE - DZ3129

17 mars 1933

Coupures de presse

Dans les cales du Rosmeur, c'est arrivé un 13 mars

Le Télégramme de Brest - 13 mars 2020

Dans trois mois le mauritanien "OLYMPIC" tendra pour la première fois ses filets sur les côtes d'Afrique

Ouest France - 09 septembre 1953

Les palangres - Examen de patron de pêche - Gestes de solidarité - Apports de la semaine

Le Marin - 26 septembre 1952

Nos mauritaniens - Retard du Mont-Blanc

Le Marin - 05 septembre 1952

Générosité - La vie du port - Nos mauritaniens

Le Marin - 04 juillet 1952

Après le remorquage du yacht Felicity Ann par le maquereautier Fends les Vagues - Bulletin de pêche du 19 juin - Générosité

Le Télégramme de Brest - 20 juin 1952

Retour de campagne - Bulletin de pêche

Le Télégramme de Brest - 27 mai 1952

Nécrologie - Une vieille figure disparaît - Départ en campagne

Le Marin - 08 février 1952

Construction d'une croix au Cap Blanc - Caisse
douarneniste des Péris en Mer - Les palangriers - Nos
mauritaniens

Le Marin - 14 décembre 1951

Faibles apports prix en hausse - Nos mauritaniens -
Nécrologie

Le Marin - 30 novembre 1951

Un port de pêche breton : Douarnenez (2-4)

La pêche maritime - 15 novembre 1951

Versement à la Caisse des Pêris en Mer - Les marins douarnenistes à l'oeuvre sur les côtes de Mauritanie - Le coin des mauritani

Le Marin - 21 septembre 1951

Le coin des mauritaniens - Apports de thon en août - Un appareil de sauvetage est offert à la ville - Examen du brevet de patron

Le Marin - 07 septembre 1951

Le coin des mauritaniens - La sardine de rogue - Les palangriers

Le Marin - 17 août 1951

Apports de la semaine - Nécrologie - Le prix du maquereau de dérive - Des mauritaniens

Le Marin - 25 mai 1951

Les palangriers - Les maquereautiers - Le coin des mauritaniens

Le Marin - 30 mars 1951

La question du filet tournant - Le coin des mauritaniens

Le Marin - 06 octobre 1950

Apports de la semaine - Coin des mauritaniens - Palangriers - Sardine de rogue - Pêche au thon

Le Marin - 15 septembre 1950

Le coin des mauritaniens - Aux Hospitaliers Sauveteurs
Bretons - Au Comité départemental d'entraide - Les
apports de la semaine

Le Marin - 18 août 1950

Les pêches côtières - Les apports de la semaine -
Récompense bien méritée - Caisse des péris en mer - la
coin des mauritaniens

Le Marin - 21 juillet 1950

Apports en juin

La pêche maritime - 15 juillet 1950

La sardine de rogue - La campagne du Thon - Le coin des
mauritaniens

Le Marin - 30 juin 1950

Versement à la Caisse douarneniste des péris en mer -
Au sujet de l'affiliation PAS - Le coins des mauritaniens

Le Marin - 21 avril 1950

Le coin des mauritaniens - Peu d'activité au port

Le Marin - 30 décembre 1949

Bonne pêche de thon - Les travaux du port - Le coin des
mauritaniens

Le Marin - 02 septembre 1949

Les prix pratiqués - Le coin des mauritaniens

Le Marin - 08 juillet 1949

Recrutement de gardes pêche - Le coin des mauritaniens
- Très bons apports - Bon début de la sardine de rogue -
Fête de la mer

Le Marin - 23 juillet 1948

Apports moins importants - Les prix fléchissent - Le coin
des mauritaniens - A propos des prix - Les mareyeurs se
mettent en grève

Le Marin - 30 avril 1948

Bon début de la campagne du maquereau - Le marché
libre à titre d'expérience - Le coin des mauritaniens -
Entr'aide aux familles

Le Marin - 11 mars 1948

Nouvelles unités - Maquereau de ligne - Pêche au Maroc
- Canot de sauvetage - Drame de mer - Mort en pêche -
Campagne sardinière

Le Marin - 18 décembre 1947

Un marin pêcheur se noie - Interdiction de chaluter en
baie - Campagne du Haraeng Guais - Pêche au Maroc -
Coin des mauritaniens

Le Marin - 04 décembre 1947

La pêche à la sardine - Abondance de maquereaux - Fin de la campagne du thon - La pêche de la sardine au Maroc - Pêches diverse

Le Marin - 06 novembre 1947

La pêche au thon - Le coin des mauritaniens - La pêche à la sardine ...pas satisfaction - Abondance sprats - L'activité du port

Le Marin - 09 octobre 1947

La vie du port -Le coin des mauritaniens - Abondance de maquereaux - Jours de vente le 15 aout - Les travaux du nouveau port

Le Marin - 14 août 1947

Activité du port - Le coin des mauritaniens

Le Marin - 24 juillet 1947

La pêche du maquereau - La pêche des langoustes en Mauritanie - Epaves recueillies en mer

Le Marin - 12 juin 1947

Le premier retour des maquereautiers - Préparatifs pour la.seconde marée - Retour de deux mauritaniens

Le Marin - 13 mars 1947

Une nouvelle unité, un malamok de 21 mètres

Le Marin - 16 janvier 1947

La pêche côtière n'a pas donné

Le Marin - 17 octobre 1946

Le retour des langoustiers de Mauritanie

Le Courrier du Finistère - 23 septembre 1939

Le retour des langoustiers de Mauritanie - Disparitions

La Dépêche du Finistère - 18 septembre 1939

Rentrée d'un langoustier - Les pêcheurs sardiniens - Le futur dépôt d'essence des pêcheurs- Le sémaphore

La Dépêche du Finistère - 26 août 1938

Aucune décision n'a pu être prise au congrès national de la sardine à Nantes

La Dépêche du Finistère - 21 juin 1938

La Question du Thon - Chez nos langoustiers

La Dépêche du Finistère - 18 août 1937

Pensions nouvelles - Mérite maritime - Primes à l'armement

La Dépêche du Finistère - 09 août 1937

Un langoustier rentre au port - Départ pour la pêche à la sardine marocaine - Calamités maritimes

La Dépêche du Finistère - 30 octobre 1936

Primes à l'armement - Remise des gens de mer - Caisse

de prévoyance - Secours pour perte d'effets

La Dépêche du Finistère - 20 avril 1936

Le dundée Trébouliste est de retour

La Dépêche du Finistère - 07 novembre 1935

La goélette "La-Fauvette" à Dakar

Le Petit Breton - 03 novembre 1935

Comité de secours aux marins périls en mer

La Dépêche du Finistère - 21 octobre 1935

Un nouveau naufrage en Mauritanie - Encore deux marins douarnenistes disparus

Le Petit Breton - 29 septembre 1935

Encore deux marins douarnenistes disparus en Mauritanie

Le Progrès du Finistère - 28 septembre 1935

La disparition des trois matelots du dundée Le Trébouliste

La Dépêche du Finistère - 26 septembre 1935

Après la disparition des trois marins du langoustier "Trébouliste"

L'Ouest-Eclair - 20 septembre 1935

Trois marins bretons disparaissent en Mauritanie

Le Petit Breton - 08 septembre 1935

**Une catastrophe maritime sur les côtes de Mauritanie
aurait fait trois victimes**

La Dépêche du Finistère - 31 août 1935

**Deux intrépides voyageuses, notre collaboratrice Odette
du Puigaudeau et Marion Senones, partent pour la
Mauritanie**

L'Ouest-Eclair - 28 novembre 1933

Pour la Mauritanie

Le Progrès du Finistère - 18 novembre 1933

Caisse de prévoyance

La Dépêche du Finistère - 16 novembre 1933

**Visite de navires - Nouveaux navires - Aux bénéficiaires
de secours - Avance sur pensions - Délégation**

La Dépêche du Finistère - 22 juillet 1933

**Etablissement de pêche - Garde-pêche - Retour de
Mauritanie**

La Dépêche du Finistère - 11 juillet 1933

Premier départ pour la Mauritanie

Le Progrès du Finistère - 06 mai 1933

Le lancement du dundee Trébouliste

Le Progrès du Finistère - 18 mars 1933

**Le lancement du dundée Trébouliste - Attention au
Collinec**

La Dépêche du Finistère - 15 mars 1933

Une nouvelle unité

La Dépêche du Finistère - 11 mars 1933

Documents

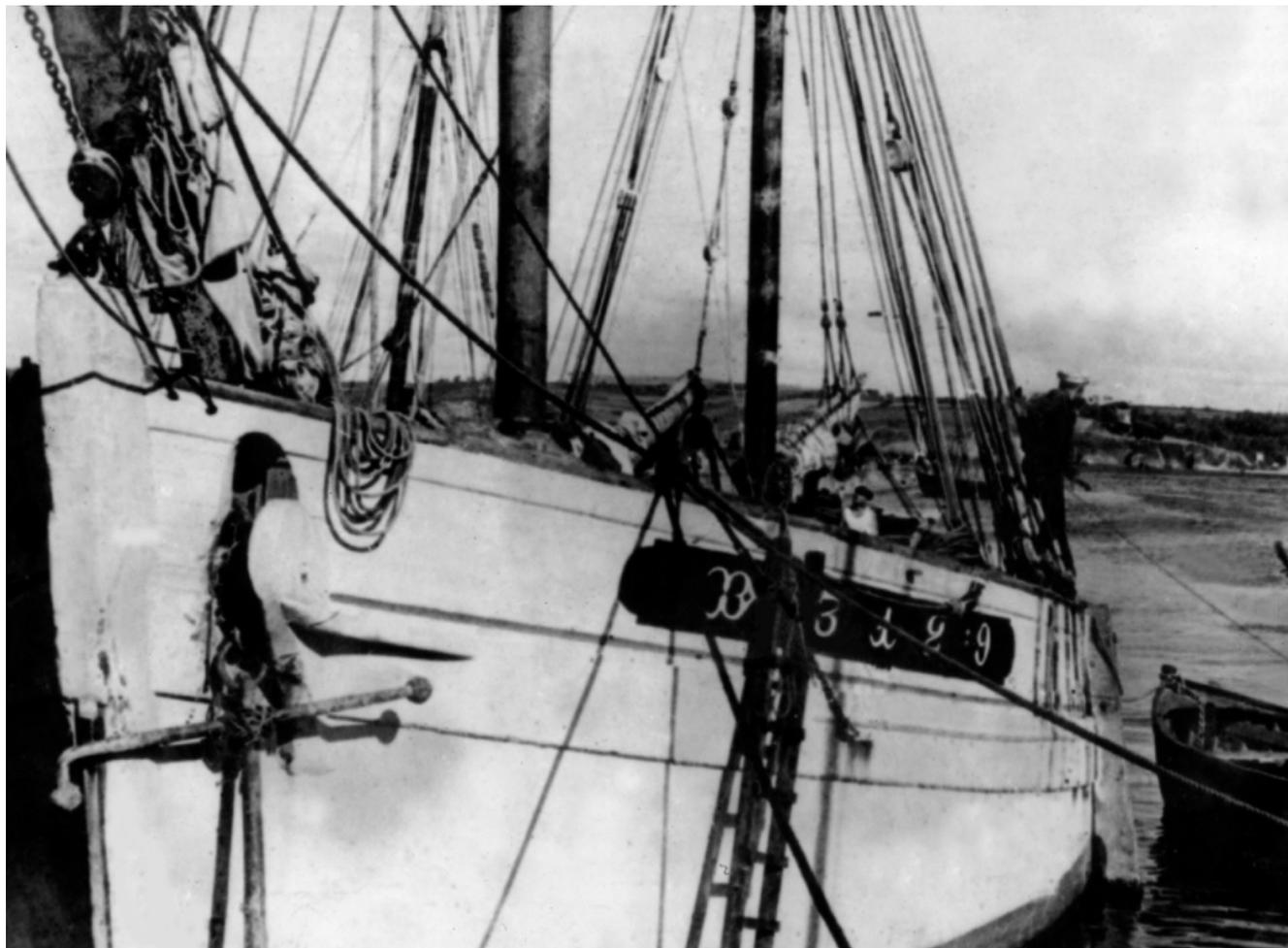
Chantier LE GALL, Cahier de Commande, Volume 2



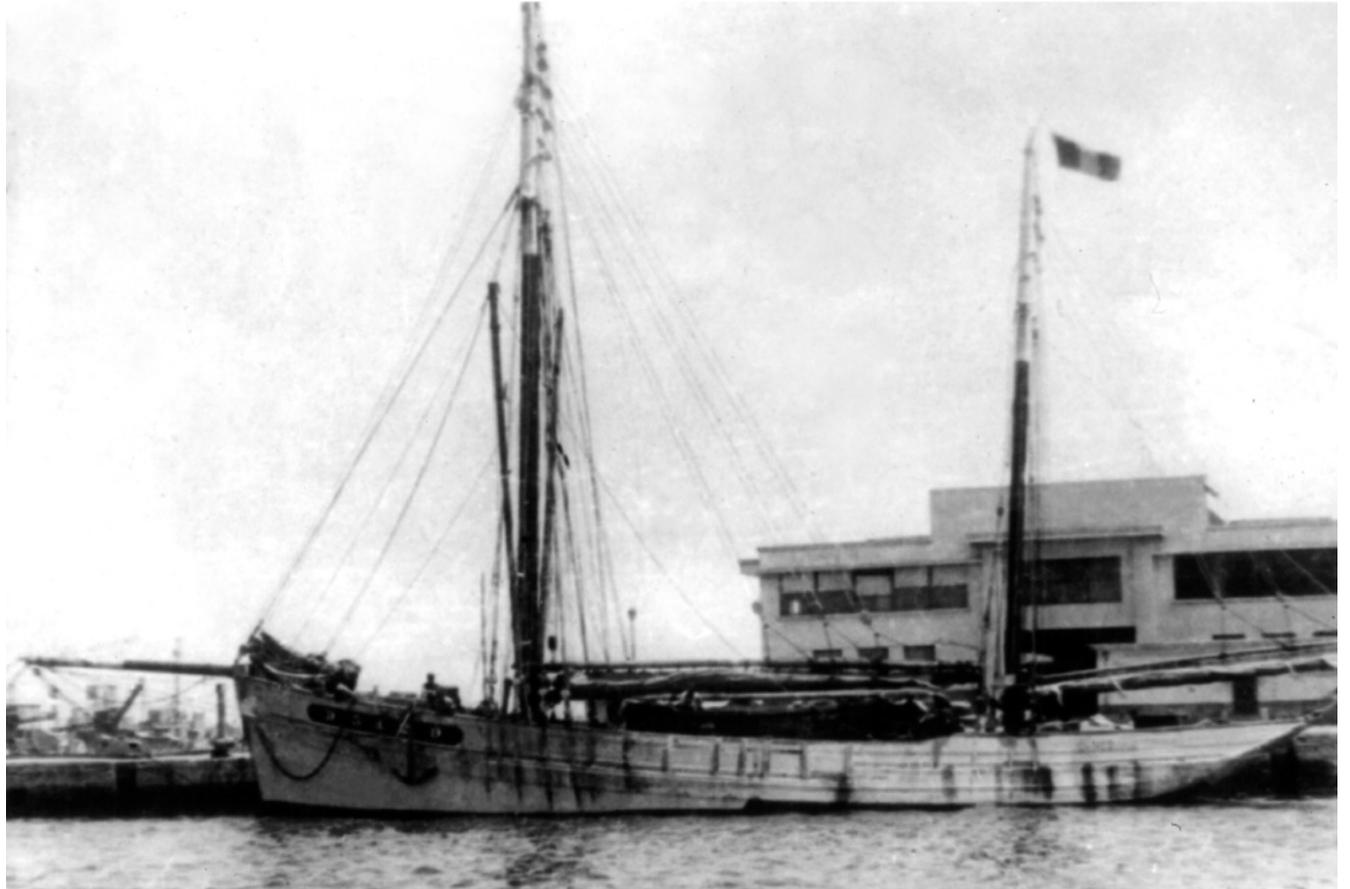
Source : Archives personnelles de Bruno Le Gall. Lancement du Trébouliste.



Source : Archives personnelles de Bruno Le Gall. Photo prise par la RAF pendant la guerre.



Source : Archives personnelles de Bruno Le Gall. A quai, au Rosmeur.



Source : Archives personnelles de Bruno Le Gall. Dans le nouveau port.



Source : Photo Jacques Nouy, collection Jacques Nouy.

Le Trébouliste au
Rosmeur en 1934



Source : Collection personnelle de René Hascoët. Au Rosmeur, en 1934.



Source : Collection personnelle de René Hascoët. Les cinq dernières photos ont été optimisées par Jean-Jacques Le Lons. Au milieu du premier rang, le patron François Lelguen, parmi des visiteurs et d'autres membres d'équipage, en 1934.



Source : Collection personnelle de Michel Philippe. Le Trébouliste, patron Lelguen, en route pour Penzance, le 20 juin 1940, avec 120 élèves de l'Ecole de l'Air.



Source : Fonds André Lagadec.



Seigneur, écoutez ma prière ayez pitié des
pauvres matelots, jetez un regard de miséricorde
et à l'heure suprême conduisez moi mon Dieu au
rivage éternel.

Je meurs, mais ma tendresse pour vous ne
meurt pas, je vous aimerai au ciel comme je vous
ai aimé sur la terre.

Son âme s'est envolée dans les cieux sur l'aile
de la souffrance. Dieu miséricordieux donnez-lui
le repos éternel.

Imp. Le Cann D-nez.

Olivier Fily, disparu en Mauritanie.



N° 150

Jugement de Déclaration
des déçis en mer de

- 1: Gilly Jean
- 2: Gilly Clipier
- 3: Jassy Vincent

28 août 1935
Jugement du 12 Octobre
1936

N° _____

République Française ; Au nom du peuple Français :

Le Tribunal Civil de ^{mil neuf cent trente six} première instance
siant à Quimper, chef-lieu du département du Finistère
a rendu le jugement dont la teneur suit : Audience publique tenue
le lundi douze octobre mil neuf cent trente six par le Tribunal Civil de
Quimper : Le Tribunal, vu le réquisitoire ci-dessus, les pièces à l'appui,
où, Monsieur Le Jant, Juge Commissaire en son rapport ; Où Monsieur
Le Procureur de la République en ses conclusions orales ; Après en avoir
délibéré conformément à la ^{en son domicile loi} loi. Attendu qu'il en résulte
des pièces du dossier, notamment d'un procès verbal ^{no 11} ^{no 12} de
disparition en date du ¹³ vingt ¹⁴ sept ¹⁵ juillet mil neuf cent
trente six ¹⁶ ¹⁷ ¹⁸ ¹⁹ ²⁰ ²¹ ²² ²³ ²⁴ ²⁵ ²⁶ ²⁷ ²⁸ ²⁹ ³⁰ ³¹ ³² ³³ ³⁴ ³⁵
trente six, le dimanche "trebouliste", armé au port de Douarnenez, de
trouant sur les lieux de pêche à environ quarante milles au Nord
du Cap Blanc, lorsque les matelots, ¹ ² ³ ⁴ ⁵ ⁶ ⁷ ⁸ ⁹ ¹⁰ ¹¹ ¹² ¹³ ¹⁴ ¹⁵ ¹⁶ ¹⁷ ¹⁸ ¹⁹ ²⁰ ²¹ ²² ²³ ²⁴ ²⁵ ²⁶ ²⁷ ²⁸ ²⁹ ³⁰ ³¹ ³² ³³ ³⁴ ³⁵
d'abord : Gilly Jean Guillaume
deuxièmement : Gilly Clipier ; troisièmement : Jassy Vincent ; que des annonces prises sur les lieux entreprirent
des recherches qui ne donnèrent aucun résultat ; Attendu qu'il
résulte encore en plus de certificats délivrés les vingt deux et vingt
quatre juillet mil neuf cent trente six, par Monsieur Le Maire de
Douarnenez, qu'étaient domiciliés les matelots, ¹ ² ³ ⁴ ⁵ ⁶ ⁷ ⁸ ⁹ ¹⁰ ¹¹ ¹² ¹³ ¹⁴ ¹⁵ ¹⁶ ¹⁷ ¹⁸ ¹⁹ ²⁰ ²¹ ²² ²³ ²⁴ ²⁵ ²⁶ ²⁷ ²⁸ ²⁹ ³⁰ ³¹ ³² ³³ ³⁴ ³⁵
d'abord : Gilly ; troisièmement : Jassy ; que depuis cet événement
deux, si n'ont pas reparu à leur domicile, ni donné de leurs
nouvelles. Que dans ces conditions aucun doute ne peut
subsister sur la réalité de leur décès : Par ces motifs déclarent
Constant pour avoir ²² ²³ ²⁴ ²⁵ ²⁶ ²⁷ ²⁸ ²⁹ ³⁰ ³¹ ³² ³³ ³⁴ ³⁵
au lieu en mer à
environ quarante milles dans le Nord du Cap Blanc, le vingt
sept août mil neuf cent trente six, les déçis de ¹ ² ³ ⁴ ⁵ ⁶ ⁷ ⁸ ⁹ ¹⁰ ¹¹ ¹² ¹³ ¹⁴ ¹⁵ ¹⁶ ¹⁷ ¹⁸ ¹⁹ ²⁰ ²¹ ²² ²³ ²⁴ ²⁵ ²⁶ ²⁷ ²⁸ ²⁹ ³⁰ ³¹ ³² ³³ ³⁴ ³⁵
Gilly Jean Guillaume, né à Douarnenez le douze janvier mil
neuf cent six, fils de Jean Guillaume et de Marie Catherine
Mend. Deuxièmement : Gilly Clipier, né à Douarnenez le premier
mars mil huit cent quatre vingt quinze, fils de Magloire et
de Marie Anne Le Bisson, ²³ ²⁴ ²⁵ ²⁶ ²⁷ ²⁸ ²⁹ ³⁰ ³¹ ³² ³³ ³⁴ ³⁵
épouse de Bernard
Troisièmement : Jassy Vincent ³¹ ³² ³³ ³⁴ ³⁵
né à Douarnenez le trente novembre
mil huit cent quatre vingt six, fils de Joseph Marie
et de Caradeo Marie Françoise, épouse de Gerot Jeanmy
Nicolas, embarqués comme matelots sur le dimanche

"trebouliste", arme a Fouarnenez. Fut que le precedent
 Jugement tendra joint au Maire, officier de l'Etat Civil par delegation.

Jugement de déclaration de décès en mer (1)

lien d'acte de décès, qui il sera transcrit en entier sur les
 registres courants des décès de la Commune de Fouarnenez.
 que mention, ^{47 48 49 50 51} mil neuf cent trente cinq, desdits décès sera
 faite en marge de l'acte le plus joind en date du vingt-huit
 août mil neuf cent trente cinq, tant sur les registres des
 décès de la Commune de Fouarnenez que sur le double
 existant au Greffe du Tribunal Civil de Quimper. A l'effet que
 le présent jugement sera exempt des droits de timbre et d'enregistre-
 ment: A été jugé en audience publique le dit jour et an par Messieurs
 Kerambour, ^{52 53 54 55 56} Président, et Bourdellès, Le Jan-
 Jugé, en présence de Monsieur Jacques, substitut ^{57 58 59 60} mil neuf cent trente six
 Procureur de la République sur production faite par M. Pondin, Greffier de
 Quimper, signé: Kerambour, Le Greffier, signé: Pondin. Enregistré à
 Quimper, le quinze Octobre mil neuf cent trente six. Folio quatre-
 quante cent dix-neuf et Receveur, signé Fontaubert. En Conté-
 quance le Président de la République mande etc... Ce jugement a été trans-
 mis par nous, Laurent Cloarec, joint au Maire, officier de l'Etat-Civil par délégation.
 Ce jour vingt-deux Octobre mil neuf cent trente six, seize heures.
 dix-sept mots rayés nuls et supprimés

N° _____

Cloarec

Jugement de déclaration de décès en mer (2)



Source : Image extraite d'un film amateur tourné en 1936